

Montréal, 27 mai 2015

Madame Suzanne Paquin

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels SAQ  
905, avenue de Lorimier Montréal (Québec) H2K 3V9

Objet: Demande d'accès à des documents

Madame,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire recevoir les documents contenant les informations suivantes:

Le nombre d'heures de formation sur le vin en mode présentiel reçu par des employés de la SAQ, par année, depuis 1995;


La quantité d'employé-es de la SAQ ayant reçu au moins une heure de formation sur le vin en mode présentiel, par année, depuis 1995;

La date du transfert de la formation de la clientèle à l'entreprise Savori et les raisons qui ont poussées à cette sous-traitance;

Les critères qui permettent qu'un formateur embauché par Savori soit certifié par la SAQ.

Si ces documents peuvent m'être transmis par voie électronique, il va sans dire que cela facilitera mon travail. Bien entendu, si ça ne s'avère pas possible, le format papier sera adéquat.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées,





**PAR COURRIEL**

[REDACTED]

Montréal, le 2 juillet 2015

**Suzanne Paquin**  
Secrétaire générale  
et vice-présidente  
Services juridiques

**Objet : Votre demande d'accès à l'information  
N/D 032 142 000 / 2015-050D**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 27 mai et reçue à nos bureaux par courrier le 1<sup>er</sup> juin dernier et tel que formulée, vous désirez obtenir :

- 1. « Le nombre d'heures de formation sur le vin en mode présentiel reçu par des employés de la SAQ, par année, depuis 1995;*
- 2. La quantité d'employé-es de la SAQ ayant reçu au moins une heure de formation sur le vin en mode présentiel, par année depuis 1995;*
- 3. La date du transfert de la formation de la clientèle à l'entreprise Savori et le raisons qui ont poussées à cette sous-traitance;*
- 4. Les critères qui permettent qu'un formateur embauchée par Savori soit certifié par la SAQ ».*

En réponse à votre demande, nous souhaitons vous informer que les informations divulguées couvrent seulement la période des sept dernières années financières (2008 à 2015). En effet, nous ne pouvons vous fournir des informations financières au-delà de 2008, le tout en conformité avec notre calendrier de conservation des documents ainsi qu'avec l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Ainsi, en réponse aux points 1 et 2 de votre demande, vous trouverez ci-dessous un tableau présentant le nombre d'heures de formation sur le vin en mode présentiel reçue par les employés durant les sept dernières années ainsi que le nombre d'employés ayant reçu au moins une heure de formation sur le vin.

... /

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Année financière	Nombre d'heures de formation	Nombre d'employés(es)
2008	14792	2003
2009	26175	3445
2010	13066	879
2011	7282	510
2012	19963,5	3817
2013	16613,5	3562
2014	20004,5	3533
2015 (1er jan au 31 mai)	4911,5	1424

En ce qui concerne votre troisième point, nous souhaitons vous informer que, suite à un appel d'offres, un contrat de formation a été adjugé à l'entreprise AFI (Savori) en date du 2 décembre 2010.

Enfin en ce qui a trait à votre dernier point, nous souhaitons vous informer que les formateurs sont certifiés selon les critères suivants :

- Avoir dispensé un minimum de 250 heures de formation du programme « Les Connaisseurs »;
- Obtenir une note moyenne d'au moins 85 % (8,5 sur 10) dans la portion « animation » de l'évaluation finale des participants pour la session évaluée;
- Obtenir une note égale ou supérieure à 85 % (63,75 sur 75) lors de l'observation.

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable à l'information

[REDACTED]  
Suzanne Paquin

# **LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**1.** La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.



**PAR COURRIEL**

[REDACTED]

Montréal, le 2 juillet 2015

**Suzanne Paquin**  
Secrétaire générale  
et vice-présidente  
Services juridiques

**Objet : Votre demande d'accès à l'information**  
**N/D 032 142 000 / 2015-051D**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 27 mai et reçue à nos bureaux par courrier le 1<sup>er</sup> juin dernier et dans laquelle, vous désirez obtenir :

- 1. « La répartition du nombre de produits courants (donc en excluant les produits de spécialité) par tranche de prix, par année, de 1995 à aujourd'hui; Ou*
- 2. Si ces données ne sont pas disponibles, j'aimerais obtenir le nombre de produits courants dont le prix est inférieur à 10 \$ et le nombre de produits courants dont le prix est inférieur à 12 \$, par année, de 1995 à aujourd'hui ».*

En réponse à votre demande, nous souhaitons vous informer que les informations divulguées couvrent seulement la période des sept dernières années financières (2008 à 2015). En effet, nous ne pouvons vous fournir ces informations au-delà de 2008, le tout en conformité avec notre calendrier de conservation des documents ainsi qu'avec l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

De plus, nous souhaitons vous informer que le prix de détail des produits courants disponibles dans le réseau des succursales de la SAQ inclut les taxes à la consommation. Le nombre de produits courants indiqué ci-après tient compte du prix de détail qui était en vigueur à la fin de chacun des exercices financiers.

... /

Nombre de vins courants de 750 ml et 1 litre dont le prix de détail est inférieur à 12 \$.

Année	Nombre de produits
2014-2015	135
2013-2014	135
2012-2013	179
2011-2012	235
2010-2011	265
2009-2010	320
2008-2009	262

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable à l'information

[REDACTED]  
Suzanne Paquin